



MARRAKECH
COP22|2016|CMP12
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE

Réunion des Ministres Africains du Tourisme
10 novembre 2016, Marrakech, Royaume du Maroc

DECLARATION DE MARRAKECH
sur

« Les enjeux tourisme et climat en Afrique »

Portant adhésion à

la Charte Africaine du Tourisme Durable et Responsable

A-H
C.E
Cm 2
Mkassir
houssni
IKC
A.Ki
AL
J
2
MF
L
J



Réunion des Ministres Africains du Tourisme
10 novembre 2016, Marrakech, Royaume du Maroc

Marrakech, le 10 novembre 2016

DECLARATION DE MARRAKECH

« Les enjeux tourisme et climat en Afrique »

Nous, Ministres en charge du Tourisme des pays africains membres de la Commission Régionale de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) pour l'Afrique, ayant pris part à la Réunion des Ministres Africains du Tourisme tenue à Marrakech (Maroc) le 10 novembre 2016, en marge de la 22^{ème} session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (COP 22) :

PLEINEMENT CONSCIENTS des potentialités touristiques de notre continent en termes de ressources naturelles et culturelles et du rôle indéniable du tourisme durable en tant que locomotive de développement économique et social dans nos pays respectifs ;

AYANT A L'ESPRIT la transversalité du secteur du tourisme et ses nombreux effets d'entraînement ainsi que les défis auxquels il est amené à faire face, notamment en termes de protection de l'environnement et de la biodiversité, de préservation du patrimoine culturel et de développement équitable des communautés locales ;

PREOCCUPES par l'ampleur du réchauffement climatique et ses conséquences préjudiciables sur l'Homme, l'environnement et l'activité touristique, par l'impact de l'industrie touristique sur les changements climatiques et les effets de ces derniers sur l'activité touristique dans plusieurs pays d'Afrique ;

TENANT COMPTE des recommandations de la Déclaration de Casablanca sur le tourisme et les changements climatiques, issues de la 4^{ème} Conférence des Ministres du « Dialogue 5+5 Tourisme » qui s'est tenue à Casablanca (Maroc) le 11 juillet 2016 ;

RAPPELANT les décisions prises par la 58^{ème} Commission régionale de l'OMT pour l'Afrique qui s'est tenue du 19 au 21 avril 2016 à Abidjan (Côte d'Ivoire), notamment la décision CAF/DEC/9(LVIII) qui stipule que la Commission note avec satisfaction l'initiative du

Handwritten signatures and initials in blue ink, including 'AK', 'A', 'A', and various illegible signatures.



MARRAKECH
COP22|2016|CMP12
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE

REITERANT les conclusions de la 1^{ère} et la 2^{ème} Conférences internationales sur le changement climatique et le tourisme tenues respectivement à Djerba (Tunisie) en avril 2003 et à Davos (Suisse), en octobre 2007 ;

S'INSCRIVANT pleinement dans les principes généraux et recommandations du Code Mondial d'Éthique du Tourisme adopté par l'Assemblée Générale de l'OMT dans la résolution A/RES/406(XIII) de sa 13^{ème} session qui s'est tenue à Santiago (Chili) du 27 septembre au 1er octobre 1999,

TENANT EN COMPTE les observations pertinentes du Comité Mondial d'Éthique du Tourisme concernant l'adoption de la Charte Africaine du Tourisme Durable et Responsable par les pays membres de la Commission régionale de l'OMT pour l'Afrique ;

RECONNAISSANT les Critères Mondiaux de Référence pour le Tourisme Durable établis par le Conseil Mondial du Tourisme Durable (GSTC) en 2008 et développés par plusieurs pays Africains depuis ;

CONSCIENTS de la vulnérabilité du secteur du tourisme face aux changements climatiques et de son importance en Afrique en termes de création d'emploi, de réduction de la pauvreté, de valorisation des ressources naturelles, de promotion de l'égalité des genres et de rapprochement des peuples et des civilisations.

Déclarons :

- Notre conviction que le tourisme est l'une des principales locomotives du développement socioéconomique en Afrique et un instrument assurant aux populations leur droit au développement et à la dignité ;
- Notre détermination à comprendre qu'un développement non maîtrisé de l'activité touristique pourrait mettre en péril la pérennité de la dynamique touristique positive que l'Afrique est amenée à renforcer et à accélérer ;
- Notre compréhension que le climat subit des changements qui se traduisent par des phénomènes naturels extrêmes et d'effet graduel qui impactent aussi bien l'activité touristique que les populations locales ;
- Notre volonté à encourager des initiatives destinées à répondre aux effets du tourisme sur la biodiversité et le changement climatique.

Handwritten signatures and initials in blue ink, including 'MA', 'AK', 'AR', and various other scribbles.



MARRAKECH
COP22|2016|CMP12
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE

- Notre détermination à comprendre et analyser les préoccupations de durabilité et à atténuer les effets du changement climatique sur le tourisme en initiant une réflexion participative – impliquant l’ensemble des parties prenantes à chaque niveau du cycle de vie du produit touristique – pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies, programmes et plans d’actions ayant pour but (1) d’atténuer et/ou adapter le développement touristique au changement climatique, (2) préserver et valoriser les potentialités naturelles et richesses culturelles et humaines diversifiées, ainsi que (3) d’atténuer et/ou de limiter les externalités négatives du tourisme ;
- Notre engagement à collaborer dans le cadre des accords et conventions internationales en matière de développement durable, notamment les objectifs de développement durable (ODD), la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques ainsi qu’avec toutes les institutions nationales, régionales et internationales pour le développement d’un tourisme durable et responsable qui prend en compte les contraintes du changement climatique en Afrique ;
- Notre conviction à coopérer et renforcer les alliances et les partenariats stratégiques Sud-Sud et Nord-Sud en matière de préservation et de valorisation du capital socioculturel, économique et environnemental des destinations africaines et de promotion d’un secteur à faible émissions en gaz à effet de serre.

A cet effet, il est décidé de :

1. Mettre à la disposition des acteurs du tourisme africains une référence commune des principes et lignes directrices formalisés dans une « Charte Africaine du Tourisme Durable et Responsable » - annexée à la présente déclaration – qui vise, entre autres, la mobilisation des acteurs du secteur pour le développement d’un tourisme durable en Afrique ;
2. Adopter les principes de la « Charte Africaine du Tourisme Durable et Responsable » et entamer le processus de sa signature par les ministres du tourisme des pays africains présents au ‘forum ministériel sur les enjeux tourisme et climat en Afrique’ organisé le 10 Novembre 2016 en marge de la COP22 à Marrakech;
3. Elargir l’adhésion à la « Charte Africaine du Tourisme Durable et Responsable » en organisant des forums africains annuels sous un format itinérant, entre différentes régions africaines, dans le but de maintenir la dynamique initiée pour un tourisme durable et responsable en Afrique et continuer à promouvoir la Charte Africaine pour être adoptée par de nouveaux acteurs touristiques signataires, notamment en la

Handwritten blue checkmarks and initials on the left margin.

Handwritten signatures and initials in blue ink at the bottom of the page.



MARRAKECH
COP22|2016|CMP12
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE

- programmant à l'ordre du jour des travaux de la prochaine réunion de la 'Commission Régionale de l'OMT pour l'Afrique' (CAF) prévue en Ethiopie en 2017 ;
4. Œuvrer pour la création de plateformes de partage des bonnes pratiques et d'échange de connaissances notamment en mettant en place des programmes de recherche et d'échanges universitaires, des programmes de renforcement des capacités et de sensibilisation auprès des acteurs de la chaîne de valeur touristique et du grand public (y compris les établissements d'éducation), en relation avec les enjeux de la durabilité touristique et les effets du changement climatique ;
 5. Œuvrer pour la mise en place d'un fonds pour financer et accompagner les initiatives africaines et projets innovants dans le domaine du tourisme durable et responsable et ceux favorisant l'atténuation / adaptation de l'activité touristique au changement climatique ;
 6. Faire appel à la mobilisation de la communauté internationale pour soutenir les efforts déployés par l'Afrique en vue d'un tourisme durable et responsable en accordant au secteur une présence plus marquée parmi les priorités de financement, notamment à travers des mécanismes d'accompagnement destinés à préserver l'environnement et à générer des retombées socio-économiques positives, ainsi qu'à travers des instruments spécialisés d'appui technique et financier, tels ceux ayant trait au changement climatique et les préoccupations de développement durable en Afrique.
 7. Faire appel à la mobilisation de la communauté internationale afin d'inscrire le tourisme dans les thématiques et sujets de négociation ayant trait aux changements climatiques.

Un comité de suivi composé des pays africains signataires de la présente Déclaration et ayant adopté la « Charte Africaine du Tourisme Durable et Responsable », avec l'appui de l'OMT est mis en place afin de veiller au suivi de la mise en œuvre des engagements pris ainsi que de leurs moyens de concrétisation respectifs.

Fait à Marrakech, le 10 novembre 2016

(Handwritten signatures and initials in blue ink)



MARRAKECH
COP22|2016|CMP12
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE

DECLARATION DE MARRAKECH
Sur « Les enjeux tourisme et climat en Afrique »
Portant adhésion à la Charte Africaine du Tourisme Durable et Responsable

<p>Pour le Royaume du Maroc</p> <p><i>A. M.</i> A.Z. AMBONNOUT</p>	<p>Pour la République d'Angola</p> <p><i>Sec. Estado</i> <i>Alfredo Vano Kapit</i></p>
<p>Pour la République du Bénin</p> <p><i>Prof</i> <i>Et-Kui</i> N. BABIO Conseiller technique au tourisme</p>	<p>Pour la République du Burundi</p> <p><i>Isaie Nkurato</i> Ambassadeur du Burundi</p>
<p>Pour la République de Cabo Verde</p> <p><i>Jose da Silva</i> JOSE DA SILVA GONCALVES MINISTER ECONOMY + EMPLOYMENT</p>	<p>Pour la République du Cameroun</p> <p><i>Dr. Angeline</i> Dr. Angeline RYENCE NGOMO Secrétaire Général du Ministère du tourisme et de Loisirs</p>
<p>Pour la République Centrafricaine</p> <p><i>Nimaha</i> NIMAHA-ISMARA</p>	<p>Pour la République du Congo</p> <p><i>Flette Sudan</i> Flette Sudan Nonant Ministre du Tourisme et des Loisirs</p>
<p>Pour la République de Côte d'Ivoire</p> <p><i>Roger Kacou</i> ROGER KACOU Ministre du Tourisme</p>	<p>Pour la République Fédérale Démocratique d'Ethiopie</p> <p><i>Tadelech</i> Tadelech Dabacho State Minister of Tourism</p>
<p>Pour la République Gabonaise</p> <p><i>Abou R.G. Kamboko</i> ABOU R.G. KAMBOKO</p>	<p>Pour la République Islamique de Gambie</p> <p><i>Hon. Benjamin A. Roberts</i> Hon. Benjamin A. Roberts Minister of Tourism & Culture</p>
<p>Pour la République de Guinée</p> <p><i>Abou Benaïd Dioné</i> Abou Benaïd Dioné Ambassadeur de Guinée</p>	<p>Pour la République du Mali</p> <p><i>Nina Boualet</i> NINA Boualet Ministre ARTINAT et Tourisme du MALI</p>



MARRAKECH
COP22|2016|CMP12
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE

<p>Pour la République Islamique de Mauritanie</p> <p>Dr. Mohamed Ould Sidat Mohamed chargé d'affaires ambassade de Maur. Rabat</p>	<p>Pour la République du Niger</p> <p> BOTO AUHET Ministre du Tourisme et Artisanat</p>
<p>Pour la République Fédérale du Nigéria</p> <p>Lamin mohammed Hon. Minister of Information and Culture, Nigeria</p>	<p>Pour la République de l'Ouganda</p> <p> PROF. EPHRAIM KANNYO (MP) Minister of Tourism, Wildlife & Antiquities, Uganda</p>
<p>Pour la République du Sénégal</p> <p> pour le ministre Moumounou NDOYE SÈK et pour Délégués ABDOULAYE NDIAYE CONSEILLER</p>	<p>Pour la République des Seychelles</p> <p> ALAIN ST. ANGE SEYCHELLES Minister of Ports Tourism, Civil Aviation & Marine</p>
<p>Pour la République du Soudan</p> <p>Adil Hamid Daylo State Minister of Tourism in Sudan</p>	<p>Pour la République du Tchad</p> <p> FABOUA HARIT NOUCTAR Directeur Général du Tourisme</p>
<p>Pour la République Tunisienne</p> <p> Charouh Mohamed Nejeh Ambassadeur de la Tunisie à Rabat.</p>	<p>Pour la République du Zimbabwe</p> <p> Hon. Dr. ERIC MZEMBE Minister of Tourism + Hospitality Industry, ZIMBABWE</p>
<p>Pour l'Organisation Mondiale du Tourisme</p> <p> MARCIO FAVILLA EXECUTIVE DIRECTOR</p>	